Finira-t-il cette fois dans le temps réglementaire ? Tous nos vœux l'accompagneront dans ses efforts !

Ainsi donc, demain à deux heures, sur le quai de Bonnay, à 50 mètres du Casino, sera donné le signal du départ.

A l'heure où paraîtront ces lignes, la grande bataille sera engagée. La XXe Tour de France aura commencé. Que sera cette première étape que nos routiers vont aborder ?

Sans être trop dure, elle ne sera non plus facile.

Par Annemasse et Saint-Julien, les coureurs gagneront Gex, puis ils auront à s'expliquer avec un juge de paix « La Faucille » qui est à 1.322 mètres d'altitude. Rien de particulièrement ardu pour des habitués de « l'appel » et de la « cassation ». Après « La Faucille », ils auront à gravir les rampes jurassiques de La Cure, des Rousses, de Morez et de Pontarlier. Puis ce sera Belfort et la plaine alsacienne avec sa belle route qui file droite et ombragée vers le but : Mulhouse !...

373 kilomètres séparent le départ de l'arrivée. Doit-on s'attendre à une sévère explication ?

Non ! disent les uns. La bataille ne s'engagera pas à fond. Les routiers préféreront se réserver. On peut s'attendre à une arrivée en peloton « pépère » qui fera le désespoir des juges.

Qui sait ? disent les autres. N'oublions pas que la caravane compte des jeunes présomptueux qui n'osent espérer couvrir les 5.744 kilomètres, mais qui brûlent d'envie de flirter en bonne place aux premiers palmarès.

Ceux-là, sans nul doute, donneront à fond et les autres devront suivre ! La première étape pourrait donc être plus disputée qu'on ne s'y attend !

On sera fixé demain sur son histoire !

Jean DESMARET.

Rappelons que tous les jours d'étape, les résultats seront affichés dans notre hall, au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris.

Les coureurs engagés

Voici la liste complète des coureurs engagés :

COUREURS GROUPES

Team Automoto-Hutchinson. — 1. Ottavio Bottecchia ; 2. Lucien Buysse ; 3. Omer Huysse ; 4. Simon Téqui ; 5. Joseph Van Dam ; 6...

Team Christophe-Hutchinson. — 7. Emile Hardy ; 8. Alfonso Piccin ; 9. Aimé Mossche.

Team Jean Louvet-Hutchinson — 10. Joseph Le ; 11. Henri Colle ; 12. Léon Parmentier.

Team J.-B. Louvet-Wolber. — 13. Albert Dejonghe ; 14. Camille Van de Casteele ; 15. Gustave Van Slembroeck ; 16. Eugène Gréau ; 17. Romain Bellenger ; 18. Arsène Alancourt ; 19. Odile Tailleu ; 20. Raymond Decorte.

Team Alcyon-Dunlop — 21. Nicolas Frantz ; 22. Bartolomeo Aymo ; 23. Jean Debusschère ; 24. Félix Sellier ; 25. Adelin Benoit ; 26. Raymond Englebert.

Team Armor-Dunlop. — 27. Théo Beeckman ; 28. Victor Standaert.

Team Labor-Dunlop. — 29. Jean Merten ; 30. Louis de Lannoy.

Team Thomann-Dunlop. — 31. Marcel Bidot ; 32. Léon Devos.

Team Météore-Wolber. — 33. Georges Cuvelier ; 34. Georges Detrille ; 35. Martinetto ; 36. Benoit Faure ; 37. Marcel Gobillot ; 38. Marcel Huot ; 39. Fernand Salve ; 40. Fernand Moulet ; 41. Omer Vermeulen ; 42. André Casterman ; 43. Henri Dejaegher ; 44. Albert Flanaut.

TOURISTES-ROUTIERS

101. Charles Parel ; 102. Edouard Vayssière ; 103. Siméon Vergnol ; 104. Louis Dousoud ; 105. R. Béranger ; 106. Alexandre Bontoux ; 107. Battista Recrosio ; 108. Léopold Gelot ; 109. Fernand Besnier ; 110. Jean Grousset ; 111. R. Corret ; 112. Jules Gillard ; 113. Henri Tési ; 114. François Lepennat ; 115. Henri Lelaurain ; 116. Gaston Morlet ; 117. Maurice Leliaert ; 118. Urbain Comitis ; 119. André Drobecq ; 120. Oscar Barsotti ; 121. Albert Vigna ; 122. Germain Bézille ; 123. Joseph Deslandes ; 124. Henri Septfons ; 125. Louis Beaulieu ; 126. Albert Courtot ; 127. Maxime Mourguiat ; 128. Yvon Brunet ; 129. Baptistin Mousset ; 130. Paul Coppens ; 131. Henri Ferrara ; 132. Alfred Francini ; 133. Jean Canova ; 134. Louis Michelana ; 135. Henri Beirnaert ; 136. Henri Hennequin ; 137. Louis Millo ; 138. Hisso Kawamoto ; 139. Léon Jacacier ; 140. Clovis Gros ; 141. Battista Ghiano ; 142. Louis Gauthier ; 143. Emile Brichard ; 144. Mario Della Fina ; 145. Charles Martinet ; 146. Félix Richard ; 147. Ernest Gillioli ; 148. Giuseppe Della Corte ; 150. Joseph Ercolani ; 151. Adrien Toussaint ; 152. Charles Longoni ; 153. Maurice Arnoult ; 154. Henri Touzard ; 155. Luigi Vertemati ; 156. Norbert Larose ; 157. François Chevalier ; 158. Paul Filliat ; 159. Adrien Alpini ; 160. Robert Asse ; 161. François Faillu ; 162. Edouard Teissère ; 163. Eugène Dhers ; 164. Arthur Heindricks ; 165. Alexandre Gambetta ; 166. François Liverani ; 167. Pierre Briato ; 168. Alfred Louchet ; 169. Gino Bartolucci ; 170. Théo Bertholet ; 171. Richard Benassenti ; 172. Giovanni Rossignoli ; 173. José Bonnet ; 174. Adrien Fraisse ; 175. Maurice Vayssière ; 176. Luigi Emmanuel ; 177. Henri Faivre ; 178. Henri Catelan ; 179. Raphaël Dupau ; 180. Henri Pichot ; 181. Edouard Pétre ; 182. Joseph Le Boubennec ; 183. Jacques Prister ; 184. François Brient ; 185. Mario Pomposi ; 186. Pierre Corini ; 187. Eugène Chiaberge ; 188. Alcide Lambeye ; 189. Prima Gaida ; 190. André Pelon ; 191. Luigi Cecilli ; 192. Paul Duboc ; 193. Jean-Roger Echwenter ; 194. Jules Deloffre ; 195. Julien Drougard ; 196. Tullio Rangis ; 197. Yvon Pascoli ; 198. Joseph Rayen ; 199. Jean Versini ; 200. Camille Bière ; 201. Michele Gordini ; 202. Moïse Arosio ; 203. Gaston Coriol ; 204. Jean Borgognoni ; 205. Achille Desimpelaere ; 206. Giuseppe Brenna ; 207. Piero Brumana ; 208. Jules Novaro ; 209. E. Broussard ; 210. Armand Goubert ; 211. Albert Jordens ; 212. Jules Spinitaux ; 213. E. Chabry ; 214. Maurice Carbrelang ; 215. Giovanni Tragella ; 216. Guy Bariffi ; 217. Maurice Guenot.

DÉRIDEZ-VOUS LISEZ-LE Pêle-Mêle

UNE VIE POUR UN ROLE

Suivant certains journaux, ce serait en présence de Sir Alfred Butt, directeur en chef du Théâtre, auprès de qui elle avait été admise, que Mlle Régine Flory se serait suicidée.

Mlle Flory aurait été déçue de ne pas avoir obtenu un rôle à Londres.

LA FORMATION DU MINISTÈRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'attitude du groupe socialiste n'a pas varié

Après avoir déjeuné avec quelques personnalités politiques, M. Herriot a reçu **MM. Chautemps, Renoult, Malvy, Jouhaux et Maurice Sarraut.**

A 15 h. 30, les députés socialistes **Brunet et Diagne,** suivis à quelques minutes d'intervalle par **Léon Blum, Paul Boncour, Bedouce Renaudel, Vincent-Auriol, Hubert Rouger, Paul Faure** sont arrivés au Palais de la Présidence.

Diagne et Brunet ont remis, notamment, à M. Herriot, au nom du groupe colonial, **un ordre du jour demandant le maintien à son poste de M. Léon Perrier, ministre des colonies.**

L'un des délégués du groupe socialiste a déclaré, en quittant le Palais de la Présidence qu'au cours de cet entretien avec **M. Herriot avaient été définies une fois de plus, les positions prises par le Parti S.F.I.O. tant à l'égard du programme qu'à l'égard des personnes.**

Il résulte de cette déclaration que l'attitude du groupe socialiste n'a pas varié, et qu'elle demeure déterminée par les résolutions du Congrès de Clermont-Ferrand.

Déclaration optimiste de M. de Monzie

A 16 h. 15, **M. de Monzie** est arrivé.

— Est-il vrai que vous prenez les finances ? lui demanda-t-on.

— Il n'y a encore rien de fait, répondit-il.

— Avez-vous bonne impression ? Les choses vont-elles normalement ?

— Oui, répondit l'ancien ministre des travaux publics, **mon impression est bonne.**

M. Bokanowski a été consulté sur les problèmes actuels

M. BOKANOWSKI, traversant la salle des Pas-Perdus de la Chambre a été interrogé par les journalistes présents sur l'objet de son entretien de la matinée avec M. Herriot.

Il a déclaré que le Président de la Chambre l'avait fait appeler uniquement pour le consulter sur les problèmes financiers.

Notre entretien, ajouta-t-il, s'est poursuivi pendant une heure d'une façon tout à fait objective et en quelque sorte, académique. J'ai exposé à M. Herriot les solutions que j'entrevois aux difficultés de la situation, et en particulier aux questions de change et de trésorerie, mais **à aucun moment nous n'avons parlé d'attribution de portefeuille ou du choix des personnalités.**

M. Herriot, demanda-t-on à M. Bokanowski, ne vous a pas offert d'entrer dans son cabinet ?

— **Non, répondit le député de la Seine, il n'a été nullement question de ma collaboration au cours de cet entretien.**

Lorsque celui-ci a été terminé, M. Herriot m'a remercié de cette sorte de consultation et nous nous sommes séparés sans qu'il ait été fait la moindre allusion à la crise ministérielle ».

M. Herriot veut être fixé sur la situation financière

A 17 h. 15, M. CAZALS, président du groupe radical et radical-socialiste de la Chambre, qui venait de passer un quart d'heure en compagnie du Président de la Chambre, confirmait que M. Herriot était tout entier à l'étude d'un programme financier et qu'il consacrerait probablement la nuit entière à cette étude.

On fait remarquer d'autre part que les divers entretiens que le Président de la Chambre a eus au cours de la journée ont porté exclusivement sur la situation financière au sujet de laquelle M. Herriot avant toute décision, tient essentiellement à être fixé, il veut dresser un inventaire rigoureusement exact, un bilan de cette situation à l'heure actuelle. Quels sont les engagements immédiats ou prochains de l'Etat, ou en sera, après l'échéance de fin juin, le compte des avances de la Banque de France ? A combien se monte actuellement le fonds Morgan; quel emploi a été fait des francs correspondant aux dollars vendus lors de l'intervention récente sur le marché des changes.

C'est surtout de ces questions et de questions analogues que le Président de la Chambre s'est vraisemblablement entretenu hier matin avec M. Robineau, gouverneur et Aupetit, secrétaire général de la Banque de France.

Signalons enfin qu'à la fin de l'après-midi M. Herriot a encore reçu MM. BOKANOWSKI MILLIÈS-LACROIX, Georges Bonnet, de Chappedelaine, et Henri Simon.

D'autre part, à 19 h. 45, le Président de la Chambre a eu un long entretien avec M. Sergent, président du Comité des Experts.

Il se rend à l'Élysée

M. Herriot, accompagné de M. Israel, est arrivé à 9 heures, à l'Élysée pour faire part au Président Doumergue de l'état des pourparlers. A sa sortie, il a déclaré :

« Je suis venu mettre le Président de la République au courant de mes négociations».

Le Président de la Chambre a ensuite repris ses consultations et a reçu **MM. Camille Chautemps, Jacques-Louis Dumesnil, René Renoult** et **Bokanowski.**

Le maintien du sous-secrétariat des R. L.

M. PHILIPPOTEAUX, président de la Commission des Régions Libérées, a adressé à M. Herriot, au nom de cette Commission, une lettre lui demandant le maintien du sous-secrétariat d'Etat aux Finances et en particulier celui de M. Paul Morel, dans les fonctions qu'il occupe actuellement en vue d'assurer la continuité de l'œuvre qu'il a entreprise pour la restauration des Régions Libérées.

NOTRE CONTE DU DIMANCHE

PETITE MÈRE

Dans la chambre close, un rayon de soleil printanier filtre au travers des lames des volets et met une clarté pâle sur les choses. Une mouche vient se poser sur le front du dormeur et Eugène Dutertre s'éveille. Il se dresse sur sa couche et regarde longuement comme s'il les voyait pour la première fois, les objets familiers traînant pêle-mêle dans un désordre qui semble le surprendre. Et soudain un frisson le saisit. Il se souvient, et ses yeux qui déjà ont tant pleuré, s'embuent de lourdes larmes. Il est seul. La compagne aimée, la tendre et douce épouse, l'adorable maman dort là-bas, au cimetière, d'un éternel sommeil. Assommé par la fatigue des longues nuits passées au chevet de la chère malade, il a dormi comme malgré lui. Est-il bien éveillé ? N'est-ce pas encore l'horrible cauchemar qui le poursuit, implacable. Hélas ! non. Tout revit maintenant dans les moindres détails. La veille, quelque chose en lui se déchira lorsque fut déposée dans l'affreux cercueil celle que jamais plus il ne reverrait. Et au moment où le funèbre cortège quitta la paisible demeure, le malheureux eut un cri de suprême désespoir. Tous les cœurs se serrèrent douloureusement, car ce cri vraiment venait des profondeurs de l'abîme !...

Quoiqu'il ait dépassé la quarantaine, Eugène Dutertre se croyait encore jeune, et il l'était de n'avoir connu que des jours heureux tissés par la tendresse de la femme lorsqu'elle sait aimer. A quoi bon vivre encore ? La fatale séparation ne l'a-t-il pas brisé ? D'avoir la nette sensation de n'être plus qu'un vieillard dont les cheveux blanchissent et les épaules se voûtent, lui fait maudire son cruel destin.

... Il tressaute. Des coups discrets, hésitants, sont frappés à la porte de la chambre et une voix fraîche appelle :

— Papa ! il est sept heures...

La réalité s'impose. Il n'a pas le droit de disparaître. C'est la mère elle-même qui du fond de la tombe implore pour les trois petits anges qui étaient toute sa vie, toute sa joie.

— Oui, Gilberte, je me lève. Ne fais pas de bruit, ma chérie, Claire et Yvonne doivent reposer encore...

Allons, il faut se ressaisir et reprendre contact avec la vie. Eugène Dutertre est comptable et il n'a pour subsister que ses modestes appointements. Il faut retourner au bureau, se pencher encore sur les grandes pages blanches sur lesquelles dansent les chiffres. C'est pour Elle, pour la mère, et il ne faut pas que les « petites » connaissent la faim, les chères innocentes...

Gilberte, l'aînée des trois orphelines, dont les douze printemps sont, depuis hier au spectacle d'un père terrassé par la douleur, devenus tout à coup graves et réfléchis, se répète à voix basse les recommandations que vient de lui faire, avant de partir, celui qui va travailler pour que les trois petites filles aient leur pain quotidien :

— Ecoute, ma chérie, ta tante va venir. Tu sais que la pauvre femme va à l'atelier et qu'elle sera pressée. Elle fera votre toilette et vous fera à l'école. Dis à tes petites sœurs d'être bien sages..., et que j'ai trop de chagrin... A midi, attendez-moi, je préparerai le déjeuner...

Lorsque la sœur d'Eugène Dutertre est arrivée, elle fut stupéfaite de constater que les trois petites filles, même Yvonne qui n'a que sept ans, étaient prêtes pour l'école, débarbouillées, peignées et tout de noir habillées. Et Gilberte lui a dit simplement :

— Ma tante, vous pouvez aller à l'atelier. Cette nuit, je n'ai pas dormi beaucoup parce que je pensais à notre pauvre papa. Alors, j'ai compris que puisque je suis grande maintenant, je dois remplacer maman...

Gilberte a conduit ses sœurs à l'école, mais elle n'en a pas franchi le seuil. Elle est rentrée à la maison. Elle se rappelle : Mamap faisait ceci, maman faisait comme cela et « parce que votre père aime que ce soit fait ainsi », précisait-elle. Alors l'enfant remet tout en ordre, dans le même ordre qu'observait celle qui n'est plus. Elle se hâte, car tout fut délaissé depuis le jour où la malade dut s'aliter, pour ne jamais plus se relever. Gilberte n'est pas grande comme maman et elle grimpe sur une chaise pour atteindre les plus hautes planches de l'armoire ou des placards.

Voici : tout est fait. Comme Gilberte veut que ce soit une surprise pour son père, elle n'a pas demandé d'argent à ce dernier, et pour aller aux commissions, elle a cassé sa tirelire... Maintenant le déjeuner est sur le feu. La table est mise. Il y aura un couvert de moins, mais à la place qu'occupait sa mère, près du père, Gilberte a mis le sien. Ce doit être ainsi puisqu'elle remplace maman, n'est-ce pas ?...

Un dernier coup d'œil pour voir si elle n'a rien oublié et la voici repartie pour l'école où elle va chercher Claire et Yvonne, à la sortie...

Eugène Dutertre reste sur le seuil, frappé de stupeur, médusé... Il a tout vu et il ne sait ce qu'il doit penser. Alors, Gilberte calme et posée, dit simplement s'adressant à ses sœurs :

— Allons, à table, les enfants. Voici votre père !...

Le pauvre homme, cette fois, comprend tout... En entendant sa fille aînée appeler ses sœurs, il a cru entendre celle qui toujours vivra dans son cœur... Sa gorge se serre comme dans un étau, il ne peut dominer l'émotion qui l'étreint. La soupe fume sur la table que poétisent quelques fleurs : celles que maman préférait...

Elle dut le soutenir, il vacillait. Doucement, avec d'infinies précautions, elle le fit asseoir, à sa place habituelle, puis elle se glissa à ses pieds et comme en une ardente prière, elle plaide sa cause :

— Père ! ne sois pas fâché... Je ne veux pas que tu aies toute la peine... Ecoute : j'étudierai dans les livres... à la veillée... Je continuerai à m'instruire... Quand on veut, c'est facile... Tu acceptes, n'est-ce pas, que je sois la petite mère !... Et puis, vois-tu, maman sera si contente !...

— Gilberte ! ma fille ! Cher petit ange !...

Il n'en put dire davantage, mais il la releva, la posa sur ses genoux, la serra contre sa poitrine, lui mit au front un baiser et les larmes du père et de l'enfant se mêlèrent...

Louis DARMONT.

Trois ouvriers ont été tués par un obus au Chemin des Dames

Un quatrième grièvement blessé

On télégraphie de Laon :

« Quatre ouvriers de l'entreprise Manichon qui récupéraient de la ferraille dans la commune d'Ailles, au Chemin des Dames, ont été surpris par l'explosion d'un obus, que l'un d'eux maniait imprudemment. Trois ont été tués sur le coup. Le quatrième, François Prigent, fut grièvement atteint sur tout le corps et dut être conduit d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Laon ».

Un polonais tué de la même façon à Verdun

Un Polonais nommé Gibki Franck, âgé de 34 ans, manœuvre, se disposait à décharger à la Caserne Miribel, à Verdun, un obus de 37, lorsque frappant sur la fusée au moyen d'un marteau, l'engin a éclaté.

Le malheureux a été tué.

UNE RIPOSTE ÉCLATANTE au guet-apens royalo-fasciste de Lomme

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Notre cortège de force, de puissance et de calme, a montré ce que nous sommes.

L'avertissement a suffi.

Les applaudissements éclatent frénétiques de toutes parts.

Le meeting prend fin aux accents et au chant de l'Internationale.

On n'a pas eu à regretter le moindre incident.

La riposte au guet apens de Lomme, sans matraque, sans effusion de sang, a été éclatante. Elle a montré la force indestructible du prolétariat organisé.

UN COMBLE !

Des félicitations aux assommeurs !

Sortant des presses de l'Imprimerie Cannoo 20, rue de l'Arc, « Le Fanion », organe mensuel de la Section Lilloise d' « Action Française », sous ce titre « A Lomme... après la raclée », lance de nouvelles menaces à Roger Salengro.

Lisez plutôt ces lignes :

« Comme Maire de Lille, il nous appartient et nous profitons de cette occasion pour répéter ce que nous lui avons déjà dit plusieurs fois, à savoir que nous le tenons pour responsable de tout attentat commis contre nos amis. Il aurait tort de l'oublier et de croire que son tablier en peau de cochon le met à l'abri de sanctions cuisantes ».

Mais voici mieux — ou pire :

A la suite de l'opération de salubrité et de défense opérée à Lomme par les commissaires et camelots du Roi, M. Etienne de Resnes, délégué par Mgr le Duc de Guise, nous a adressé la lettre ci-dessous :

« Aux Commissaires et Camelots de la Section de Lille,

« Messieurs et chers amis,

« Je suis fier de vous, je vous remercie d'avoir fait votre devoir. Ceci n'est pas un mince mérite par le temps de veulerie qui court. Vous avez prouvé, ce que tout le monde devrait savoir depuis longtemps, que la question religieuse nous intéresse aussi vivement que la question politique, ou plutôt, que dans nos cœurs de bons Français, elles sont inséparables.

« Voici venir les temps où il faudra descendre dans la rue. Ceux qui auront besoin qu'on les défende, n'ont qu'à se mettre derrière nous.

« Vive le Roi ! Vive la France ! — Etienne de Resnes ».

Nous nous en voudrions de souligner d'un commentaire. Les travailleurs, les honnêtes gens, ont leur opinion faite.

M. Charles le Bossu n'est pas content

On annonce que Podvliège, le bossu charlatan, faux trappiste, etc., condamné, ainsi que l'on sait, à 4 ans de prison et 100.000 fr. de dommages-intérêts pour ses escroqueries, dont la principale victime fut Mme Desmazières, de Phalempin, n'est pas satisfait du jugement qui vient d'être rendu par le Tribunal correctionnel de Lille.

Il fait donc appel, espérant sans doute un acquittement ou tout au moins une peine plus légère ; il ne détourna, en effet, qu'un petit demi-million et sa clientèle était si bonne, si naïve...

L'affaire concernant « Monsieur Charles » va donc revenir devant la Cour d'Appel de Douai. Nous aurons donc l'occasion de reparler des exploits du clairvoyant.

LES SINISTRÉS vont être payés

Les petits toucheront d'abord

Les sinistrés du Nord se plaignent de ne pas encore avoir reçu les fonds de l'emprunt de février dernier dont le paiement devrait être effectué déjà. Ils accusent d'autre part les Banques de retenir indûment ces fonds.

Nous nous sommes renseignés et les services intéressés de la Préfecture se sont très gracieusement offerts à nous donner tous éclaircissements à ce sujet. Disons de suite que si quelque retard est apporté dans les paiement des fonds aux sinistrés, les Services de la Préfecture ne peuvent en être accusés. La plus grande célérité est faite par elle, dans ses travaux administratifs et le Préfet, personnellement, tient la main à ce qu'il n'y ait pas de temps perdu.

En ce qui concerne les fonds d'emprunt, nous rappelons ce que nous disions dans notre numéro du 8 juin : « Ils sont confiés à la Trésorerie Générale et non aux Banques ». Ces fonds ne peuvent sortir que sur remise des titres de créances et des justifications propres à ces titres. Lorsque les formalités seront remplies, les fonds seront alors virés sur une Banque ainsi qu'on l'a fait précédemment.

La Préfecture du Nord a insisté tout particulièrement pour être autorisée à faire ce virement, car elle estime qu'il est plus aisé pour un sinistré de toucher au guichet d'une banque que chez un percepteur. Elle attend « *journellement* » cette autorisation et est persuadée que dès les premiers jours de la semaine ses Services financiers seront fixés à ce sujet.

Ce n'est donc plus qu'une question de quelques jours pour que ce paiement de fonds aux sinistrés soit effectué.

Nous croyons utile aussi de leur faire savoir que les intérêts produits par cet argent profiteront directement aux sinistrés et viendront diminuer, dans la mesure du possible les frais d'emprunt et d'administration. M. Hudelo a également donné des ordres précis pour commencer le paiement par les petits sinistrés.

Nous comprenons l'impatience légitime de ceux qui, depuis longtemps déjà, depuis trop longtemps même, attendent le règlement de leurs comptes. Qu'ils veuillent bien patienter quelques jours encore et satisfaction leur sera donnée. Qu'ils fassent confiance surtout dans la Commission chargée de la répartition des fonds, Commision dans laquelle nous trouvons MM. Couteaux, Delcourt, Parsy, Foucault, Carlier. Leurs intérêts sont défendus et bien défendus. En tout cas, dès que l'ordre de virement sera donné à la Préfecture, ou à la Trésorerie, nous nous ferons un devoir et un plaisir d'en informer aussitôt les intéressés.

Pour être vite renseigné, envoyer un timbre-poste

Les Services de la Préfecture nous communiquent d'autre part le communiqué suivant :

En raison de la réduction extrême des crédits affectés à la correspondance, les sinistrés qui désirent recevoir aussi rapidement que possible une réponse aux communications qu'ils adressent aux services de la Reconstitution, sont priés de joindre ailleurs lettres un timbre-poste pour la réponse.

Ceux qui ne se conformeraient pas à cette invitation, recevront la réponse de l'Administration par l'intermédiaire des Mairies, ce qui, en tout état de cause, est de nature à occasionner un certain retard dans la remise du courrier aux destinataires.

ÉVENTREURS DE COFFRES-FORTS

L'autre nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans les bureaux d'une usine située à Romainville, ils ont éventré le coffre-fort, mais dérangés dans leur travail, ils sont partis sans avoir pu rien emporter ; l'ouverture pratiquée par eux au milieu du coffre-fort, s'était trouvée en dessous de la tablette sur laquelle se trouvait l'argent.

Les malfaiteurs ont abandonné sur place leurs outils et quelques fragments du journal communiste italien « La Riscossa ».

***

Les coffres-forts à secret de la Banque Générale du Nord vous mettent à l'abri de tous les risques. Caves blindées.

L'ANGLETERRE A ENCORE « REFOULÉ » 15 TONNES DE CERISES

Nous avons dit hier, qu'à la suite des prescriptions du ministère britannique, un vapeur chargé de 50 tonnes de fruits français avait dû faire demi-tour et que sa cargaison considérée comme perdue était revenue à BOULOGNE.

Un nouveau cargo anglais a ramené samedi, dans le même port, au bassin Loubet, 1.500 cageots de 10 kilos de cerises, également refoulées d'Angleterre.

La Compagnie du Nord a pris des mesures pour acheminer ces marchandises vers les marchés de Paris.

DÉRAILLEMENT A VERSAILLES

La direction des Chemins de fer de l'Etat communique la note suivante :

« Le train omnibus de voyageurs n° 452, provenant de Dreux, a été pris en écharpe, samedi matin, à 8 h. 57, par une machine haut-le-pied en face de la gare de « Versailles-Matelots », occasionnant le déraillement de six voitures.

Trois voyageurs, légèrement contusionnés, ont pu continuer leur voyage après avoir reçu les soins nécessaires.

La circulation des trains n'a subi aucun retard appréciable.

Dernière heure

Le départ du "Tour" a été donné ce matin à deux heures

C'était hier, journée de fête à Evian. La ville était pavoisée ; un gala sportif et des productions gymniques attirèrent la foule énorme venue pour saluer les 161 partants du Tour de France Cycliste.

La nuit, un feu d'artifice fut tiré sur le lac et ensuite, à deux heures du matin, le départ fut donné aux vaillants concurrents de la grande épreuve cycliste.

ENCORE UNE « VICTOIRE » COMMUNISTE !

Dans une assemblée générale tenue le 15 juin, à la Bourse du Travail de Cette, les ouvriers charbonniers du port ont décidé, à l'unanimité moins trois voix, de se retirer de la C. G. T. U. et de passer momentanément à l'autonomie.

Les grandes organisations de Cette se sont donc libérées de l'emprise communiste.

Dockers (500 membres), charretiers (300 membres) et charbonniers (500 membres), sans compter le bâtiment, 100 membres environ, d'autres encore, secoueront le joug que la camarilla communiste avait fait peser sur eux.

LA CHAMBRE ITALIENNE SERAIT DISSOUTE

La « Conquista dello Stato » écrit que, selon toutes possibilités, la Chambre serait dissoute dans le courant de cette année et que M. Mussolini procéderait à de nouvelles élections.

L'ACCORD ÉCONOMIQUE FRANCO-ALLEMAND

La délégation allemande pour négociation de l'accord économique a fait parvenir hier matin à Paris, l'assentiment du cabinet d'Empire, à la proposition du Gouvernement français, relative à la conclusion d'un accord partiel englobant certaines catégories de produits agricoles et industriels de France et d'Allemagne.

Les négociations seront poursuivies avec célérité.

LA GUERRE EN SYRIE

On annonce de Damas que les colonnes du Djebel ont occupé Malahn sans incident, les flancs-gardes ont dispersé, par un tir d'artillerie, cent rebelles qui ont pris la fuite. Les villages de Kayssama, d'Abourefik, de Behem et de Tilin ont offert leur soumission.

LE « TRUC » D'UN CHEF SURVEILLANT

La Sûreté, avertie depuis quelque temps que les vols importants étaient commis dans un grand magasin de Toulouse, a découvert que l'auteur de ces vols serait un chef surveillant qui, après avoir assigné aux surveillants sous ses ordres, un poste d'observation avec défense de s'absenter sous aucun prétexte, opérait lui-même en toute tranquillité dans la zone non surveillée.

Une perquisition faite au domicile de ce chef surveillant aurait fait découvrir des objets de grande valeur, provenant du grand magasin.

Le Conflit du Port de Dunkerque

IL FAIT APPEL DU JUGEMENT LE CONDAMNANT A QUATRE ANS DE PRISON ET 100.000 FRANCS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Samedi, à 15 heures, avec Gens, secrétaire du Syndicat des Ouvriers du port : Briatte, Anceaux, Boots, Jooren, se trouvaient réunis à la Sous-Préfecture de Dunkerque.

Du côté des délégués patronaux, on remarquait MM. Collet, président du Comité de défense ; Herzog, secrétaire ; de Clebsattel, Rose et Fichaux.

M. Séguin, sous-préfet, présidait à l'entrevue.

On se souvient des efforts de conciliation tentés déjà par Charles Valentin, maire de Dunkerque. Alors que tout rapprochement paraissait impossible, et n'ayant en vue que l'intérêt général, Charles Valentin réussit à apporter, comme on dit vulgairement, de l'huile dans les rouages.

Au cours de deux longues entrevues, dont l'une dura de 3 heures de l'après-midi à 9 heures du soir, les parties en cause purent échanger leurs idées et se mieux connaître.

Il n'y eut pas de résultat immédiat, mais le bon grain était semé. D'autre part, ce conflit intéressait trop la vie intime de la Cité, pour qu'il puisse durer longtemps.

« Quand le port va, dit-on couramment, tout va ». Or, le port n'allait plus, et en ville rien n'allait plus. L'énervement commençait à gagner les uns et les autres. Il fallait en finir. Avec l'autorité et la compétence qu'on lui connaît, avec sa belle expérience des hommes et des choses, M. Séguin n'hésita pas à son tour à convoquer les deux parties adverses

L'entrevue fut longue ; les discussions furent courtoises et ardues. Tous les points du litige furent examinés un à un ; chacun apporta un esprit de conciliation évident et la déclaration ultime de M. Fichaux fit le reste.

Nous pouvons affirmer qu'une sérieuse détente s'est produite. Tous, comme le déclara si simplement M. Fichaux, ne désirent qu'une seule chose, la prospérité du port et le bien-être de ceux qui contribuent à cette prospérité.

Dans quelques jours, le différend sera aplani, nous en avons le ferme espoir et notre grand port va redevenir la ruche laborieuse, source de prospérité, non seulement pour la Ville de Dunkerque, mais pour tous les départements voisins et même la France entière.

FEUILLETON DU 20 JUIN 1926. — N° 48.

Calvaire de femme

par Daniel Lesueur

— Comment ? s'écria Solange, qui tressaillit à ce nom.

— Oui, monsieur de Stabia a souvent dit qu'il aimerait peindre mon portrait. Et vous répondiez : quand tu auras bien travaillé. Alors, j'ai bien travaillé... voilà.

— Laissez-nous, Bérengère, ordonna le comte.

Mais la fiévreuse Solange s'inquiétait.

— Veux-tu dire que tu as bien travaillé pour poser devant le duc ? Ou cette idée-là vient-elle maintenant ?

— Vous l'aviez promis, dit la fillette, avec cet art d'esquiver les réponses, que pratiquent les enfants en général, et surtout ceux de son sexe.

— Et moi, je te le promets aussi, L'ami Marco fera ton portrait. Mais délivre-nous de ta personne, interposa M. d'Herquancy, pressé d'en finir.

— Quelle imprudence ! Nous n'aurons plus la paix avec cette petite ! s'exclama nerveusement la mère, quand Bérangère eut quitté la pièce.

— La paix... Mais si. Puisqu'on fera ce qu'elle veut.

— Jamais ! Y songez-vous ?

— Pourquoi pas ? Le duc peinturlure gentiment. Et puis, si ça les amuse !... dit négligemment Maxime, sans remarquer, ou sans vouloir remarquer, l'expression que prenait le visage de sa femme. Il ne la laissa pas discuter poursuivit tout de suite :

— Balivernes. J'ai quelque chose de plus sérieux à vous dire.

Sa fille partie, il venait de se transformer, sourcils joints, mâchoires crissantes. Une face de froide exagération. Redoutable.

— Cette enfant... dit-il en désignant la porte par où la jolie fillette avait disparu... Cette malheureuse enfant !... Je ne saurai peut-être pas sa pureté de la boue que vous y aurez fait jaillir.

— Que signifie ?...

Solange se dressait drapée de cet orgueil morne sa seule arme défensive maintenant contre le sort acharné.

— Vous m'avez menti, malheureuse ! Cette montre, ce bijou ramassé dans votre maison de débauche... il vous appartenait !

Elle recula, secouant la tête en un geste de dénégation ou de dégoût.

— Des témoins l'ont reconnu, lui lança son mari.

— Impossible.

— Soit ! Je m'en f... gronda-t-il, délirant. Mais vous allez faire ce que je vous dis ! Vous allez m'obéir ! Je veux pas, vous entendez bien, je ne veux pas, être, avec ma fille, la victime d'une inconduite.

Comte d'Herquancy, prononça-t-elle d'une voix blanche, aux cordes tellement brisées qu'elles ne tremblaient même plus, épargnez-vous la bassesse. Parlez. Que voulez-vous de moi ? Si c'est pour ma fille... vous obtiendrez tout de ma part... même la soumission... oui, la soumission... à vous... à vous !...

Il résuma la visite de Chambleau.

— Ce n'est que cela, dit Solange. Qu'on me le montre, ce bijou. Ne craignez pas que je perde contenance.

— Vous affirmerez — quoi que vous éprouviez, quoi que vous entendiez — vous affirmerez qu'il n'est pas à vous ?

— Ce sera la vérité.

— Mentez aussi bien, ce soir, c'est tout ce que je vous demande, dit Maxime avec une insolence odieuse.

— Je ne mens pas.

— Ecoutez, reprit-il. Et comprenez. Oui, répéta Maxime, appuyant son regard de tout près sur les yeux de sa femme, comprenez. N'allez pas vous dire ? Si je nie, la preuve reste à l'instruction, qui suivra son cours. Tandis que si j'avoue, on sauvera tout. Non, non... Niez ! — vous saisissez bien : — niez !... La preuve ne restera pas à l'instruction.

Il prononça la dernière phrase d'une voix sourde, comme à regret. Mais ne fallait-il balayer de l'esprit de sa femme toute crainte, afin qu'elle ne donnât dans aucun piège ?

Ces mots d'ailleurs, qui eussent fait frémir M. Chambleau, ne frappèrent pas la comtesse. Du moins pas au moment où ils furent prononcés. Elle devait se les rappeler plus tard.

— Je regrette, articula-t-elle, que vous ayez cru nécessaire de me chapitrer ainsi. Vous n'aviez qu'à me faire appeler dans votre cabinet, quand cet homme était là. Nous aurions vu la montre tout de suite. Pourquoi ce voyage à Montereau ? Ne pouviez-vous expliquer mon absence par des courses dans Paris ? Puisque vous me vouliez absente.

— J'ai eu mes raisons, riposta le comte.

— Il me faut donc prendre le premier train, dit Solange. Quelle complication ! Et que dirai-je à mes parents ?

— Que leur témoignage était nécessaire à propos de cette affaire de Bois-le-Roi. Ils ont connu la victime, son caractère, ses habitudes. Au lieu de les convoquer au Parquet de Paris, le ministre, par faveur, leur envoie quelqu'un. Vous le précédez et je l'accompagne, pour ôter à cette démarche toute apparence réhabilitative et judiciaire. Je commvendrai de cela avec Chambleau, pendant le trajet.

— Le trajet... soupira-t-elle.

Maxime ne releva pas le mot. Sa femme se conformait à ses ordres. C'était l'essentiel. D'ailleurs, il avait bien autre chose à faire. Il la quitta donc, sans voir qu'elle fermait les paupières et s'appuyait, défaillante, à un meuble, en murmurant :

— Le trajet !...

L'imagination de l'infortunée déroulait les lignes noires de la voie ferrée entre le double quai d'une petite gare de campagne : « Bois-le-Roi ». Il lui faudrait repasser là !... Y demeurer un moment peut-être si le train ne brûlait pas cette station. Effroyable douleur ! Elle ne